

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Migrant.es, réfugié.es, diaspora (France) > **Calais : Les bulldozers ne font pas une politique ! - « Détruire tout ce (...)**

## **Calais : Les bulldozers ne font pas une politique ! - « Détruire tout ce qui, dans la précarité et avec les moyens du bord, a été construit au fil des mois »**

mardi 23 février 2016, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 22 février 2016).

**De nombreuses personnalités et organisations (1) s'opposent à l'évacuation de la Jungle de Calais et exhortent la France à changer de politique. « Il faut cesser de chasser de jungle en bidonville toute la misère du monde, persécution qui ne fait qu'exaspérer le ressentiment des « riverains ». Non, le malheur des migrants ne fera pas le bonheur des Français, pas plus à Calais qu'ailleurs. En réalité, laisser se dégrader la situation est plus pénible pour les populations du Calais, et plus coûteux aussi pour les pouvoirs publics, que s'employer à l'améliorer. »**

---

Une fois de plus, l'unique réponse qu'envisagent les pouvoirs publics face à la situation dans le Calais, c'est l'évacuation d'un camp de réfugiés, et leur dispersion. On feint de s'attaquer aux causes réelles du problème ; mais en réalité, en s'en prenant aux victimes condamnées à se disperser dans la peur, cette politique ne fait que le déplacer et l'aggraver. Cette « solution » n'en est pas une.

Aux huit organisations qui ont adressé une lettre ouverte à Bernard Cazeneuve pour lui demander de surseoir à l'évacuation programmée d'une grande partie de la « jungle » de Calais [1], le ministre de l'Intérieur vient d'adresser une réponse qui est une fin de non-recevoir : il justifie sa décision à coups de propos incantatoires sur le respect des droits fondamentaux des migrants et le bien-fondé de politiques qui ne varient pas depuis des années, malgré leur échec évident ; et il rappelle aux associations leur « partenariat » avec l'État comme pour les impliquer dans la politique qu'elles contestent. Dans la foulée, la préfecture du Pas-de-Calais vient de publier un arrêté [2] ordonnant aux occupants de la zone sud du bidonville [3], dite « la Lande », de quitter les lieux mardi 23 février au plus tard.

Les bulldozers ne peuvent pas tenir lieu de politique. Cela n'implique évidemment pas de nous accommoder d'une « jungle » dont le nom dit tout. Personne ne saurait accepter le maintien en l'état du bidonville de Calais, pas plus que du camp de Grande-Synthe, ni d'aucun autre. Personne ne peut se satisfaire de voir des réfugiés contraints de survivre dans de tels lieux.

Depuis des années, nous ne cessons d'ailleurs de dénoncer l'indignité de ces conditions de vie, comme l'a fait également Jacques Toubon [4], le Défenseur des droits, l'été dernier. Plus récemment, le tribunal administratif de Lille a même condamné l'État à procéder en urgence à des

améliorations [5], décision confirmée par le Conseil d'État [6].

Pour autant, il n'est pas question non plus de cautionner l'évacuation annoncée, non seulement parce qu'elle est inhumaine, mais aussi parce qu'elle ne résoudra rien. Chasser les habitants d'une large partie du bidonville, y faire passer des bulldozers et détruire tout ce qui, dans la précarité et avec les moyens du bord, a été construit au fil des mois : à quoi bon ?

Les migrants qui se trouvent dans le Calaisis veulent souvent rejoindre des proches en Grande-Bretagne. D'autres seraient en droit de demander l'asile en France mais ils ne le savent pas toujours, ou bien ils se méfient de l'accueil qui leur serait réservé. D'autres encore attendent une réponse à leur demande. Parmi eux, il y a beaucoup d'enfants... Or pour plusieurs catégories de migrants, il existe des solutions inscrites dans les textes, avec des dispositifs, des acteurs, des fonds alloués à cet effet. Elles auraient pu être mises en œuvre depuis longtemps déjà.

Au lieu de s'y atteler, les pouvoirs publics ont préféré procéder à des « démantèlements » successifs. En 2015, ils ont contraint les migrants ainsi délogés à s'installer dans une zone « aménagée » pour eux. Bref, ils ont déjà défait ce qui se faisait, forçant ceux qu'ils chassaient à vivre dans une précarité plus grande encore.

Aujourd'hui, la partie principale du bidonville d'État de Calais est constituée de tentes et d'abris sommaires, bâtis par les réfugiés avec des bénévoles de différentes associations. Dans ces quelques kilomètres carrés sont nés peu à peu des cafés ou des restaurants de fortune, de minuscules épiceries, des lieux de culte de différentes religions, de toutes petites écoles, un théâtre sous chapiteau, une cabane d'aide juridique, plusieurs endroits dévolus à des soins, etc. Autant d'espaces de vie sociale [7], partagés par les réfugiés des différentes nationalités présentes dans le bidonville.

Qu'est-ce qui justifie de raser tout cela ? Le ministre veut convaincre que c'est pour le bien des occupants. En réalité, c'est une politique de dissuasion : rendre la vie invivable aux réfugiés. À ceux qu'ils ont hier installés dans cette zone, les pouvoirs publics enjoignent depuis des semaines d'occuper des conteneurs - sortes d'*Algecos* - ou sinon d'être dispersés loin de Calais, dans des CAO (centres d'accueil et d'orientation), baptisés « lieux de répit ».

Or c'est une alternative impossible.

Le ministre vante les mérites des conteneurs, qui sous sa plume semblent des bungalows pour vacanciers. Le fait est qu'il s'agit de cabanes de chantier, avec dans chacune des lits superposés pour douze personnes, où l'on ne peut qu'être debout ou couché ; toute installation de mobilier y est interdite, toute intimité impossible...

Concernant les CAO, le ministre se félicite de ce qu'ils permettraient aux migrants, grâce à « un accompagnement associatif de qualité » et à « un suivi particulier » des personnes, de déposer des demandes d'asile dans de bonnes conditions, ce qui n'était pas le cas dans le bidonville. « Au dernier recensement », écrit-il, « 80 % des migrants encore présents en CAO étaient engagés dans une démarche d'asile »... Il oublie de parler de ceux qui, mis en hôtel, sont privés de tout accompagnement et risquent une prochaine expulsion du territoire. Il oublie aussi de préciser que les CAO ont été conçus comme des solutions à très court terme ; après leur fermeture, qu'advient-il des personnes qui y auront été envoyées ?

Conteneurs, CAO ; expulsion, dispersion ; ces réponses ne feront qu'aggraver le sort des migrants sans régler pour autant le problème auquel est confrontée la région du Calaisis, pas plus qu'en son temps la fermeture du camp de Sangatte. Et dans un an, on nous rejouera la même scène. Car c'est avant tout l'inaction des pouvoirs publics, mais aussi leur action, qui, en créant des conditions de vie

impossibles, rend la situation ingérable. L'État veut nous faire croire qu'il prend le parti des habitants contre les réfugiés ; en réalité, il monte les premiers contre les seconds en abandonnant les uns et les autres.

Il faut cesser de chasser de jungle en bidonville toute la misère du monde, persécution qui ne fait qu'exaspérer le ressentiment des « riverains ». Non, le malheur des migrants ne fera pas le bonheur des Français, pas plus à Calais qu'ailleurs. En réalité, laisser se dégrader la situation est plus pénible pour les populations du Calais, et plus coûteux aussi pour les pouvoirs publics, que s'employer à l'améliorer. L'humanité la plus élémentaire nous interdit ces destructions à répétition ; mais notre intérêt bien compris aussi.

Ce pays peut-il se satisfaire de devenir le champion du non-accueil, alors que les réfugiés y sont moins nombreux qu'ailleurs ? Ce que d'autres pays font déjà, la France doit pouvoir le faire. La Grande-Bretagne, qui porte une lourde responsabilité dans cette situation, doit elle aussi revoir sa position à cette frontière. Il faut en finir avec l'improvisation perpétuelle ; il est temps de penser dans la durée. Et si l'État ne fait pas son travail, nous allons y travailler nous-mêmes - avec les associations sur le terrain, avec les habitants du Calais et avec les réfugiés.

Les jours prochains, nous irons à Calais pour le clamer haut et fort : nous ne sommes pas condamnés à choisir entre la « jungle » et sa destruction. Nous refusons de réduire la France à des barbelés et des bulldozers. Nous tiendrons une conférence de presse. Nous voulons faire entendre un autre discours que celui des pouvoirs publics qui occupent les médias. Détruire, dit la Préfète ? Avec, sans ou contre l'État si nécessaire, il faudra pourtant bien construire un avenir.

**Une fois de plus, nous, organisations signataires et personnes solidaires, demandons :**

- que soit annulé l'arrêté d'expulsion pris le 19 février ;
- en urgence : une prise en charge individuelle respectueuse des droits fondamentaux des personnes actuellement présentes à Calais ;
- une discussion du règlement Dublin III et des Accords du Touquet ;
- plus largement, que la France s'engage enfin, en particulier en faisant la promotion de cet axe au sein de l'Union européenne, pour une véritable politique d'accueil des personnes migrantes.

20 février 2016

*Premières personnalités et organisations signataires :*

Laurence Abeille, députée du Val de Marne ;

Michel Agier, anthropologue, directeur d'études à l'EHESS ;

Carlos Agudelo, chercheur associé, URMIS (Unité de Recherche Migrations et Société) ;

Philippe Aigrain, essayiste et poète ;

Karen Akoka, maître de conférence en science politique, Université Paris Ouest Nanterre ;

Eric Alliez, professeur, Paris 8 ;

Emmanuel Alloa, maître de conférences en philosophie, Université Sankt Gallen (Suisse) ;

Charles Alunni, enseignant-chercheur, École normale supérieure de Paris ;

Anne-Claude Ambroise-Rendu, professeure d'Histoire, Université de Limoges ;

Claire Angelini, cinéaste et artiste ;

Isabelle Attard, députée citoyenne du Calvados, Groupe Ecologiste ;

Jean-Christophe Attias, directeur d'études à l'EPHE (Sorbonne), chaire de pensée juive médiévale ;

Laurent Aucher, sociologue ;

Daniele Auroi, députée EELV du Puy de Dôme ;

Chryssanthi ;, historienne, Université Panteion des sciences politiques et sociales, Athènes ;

Eduardo Ayres Tomaz, doctorant, philosophie politique ;

Agnès B, styliste ;

Etienne Balibar, professeur émérite, Université de Paris-Ouest Nanterre ;

Géraldine Barron, doctorante en histoire, Paris Diderot ;

Julien Bayou, porte parole national EELV ;

Esther Benbassa, directrice d'études à l'EPHE (Sorbonne), sénatrice du Val-de-Marne ;

Gisèle Berkman, professeur de lettres ;

Bruno Bernardi, philosophe ;

Arno Bertina, écrivain ;

Sophie Bessis, historienne ;

Emmanuel Blanchard, président de Migreurop ;

Nedjma Bouakra, productrice pour la radio France Culture ;

Florence Bouillon, anthropologue ;

Mathieu Bouvier, artiste chercheur ;

Gérard Bras, philosophe, président de l'Université populaire des Hauts-de-Seine ;

Rodolphe Burger, artiste ;

Claude Calame, directeur d'études, EHESS ;

Nicole Caligaris, écrivain ;

Laurent Cantet, cinéaste ;

Cécile Canut, professeure des universités, Université Paris-Descartes-Sorbonne ;

Miguel Castello, docteur en philosophie ;

Monique Chemillier-Gendreau, professeur émérite à l'université Paris Diderot ;

Catherine Chevallier, rédactrice photo ;

Olivier Clochard, chargé de recherche au CNRS, laboratoire Migrinter, Université de Poitiers ;

Catherine Colliot-Thélène, Université Rennes 1 ;

Catherine Coquio, littérature, professeur à l'université Paris Diderot ;

Lycette Corbion-Condé, maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulouse 1 Capitole ;

Philippe Corcuff, maître de conférences de science politique à l'IEP de Lyon ;

David Cormand, Secrétaire national de EELV ;

Marie Cosnay, enseignante, écrivain ;

Maria Letizia Cravetto, romancière et poète, directeur de programme au Collège international de philosophie, Paris ;

Marie Cuillerai, professeur des Universités, Paris 7-Diderot ;

Alexis Cukier, philosophe, Fondation Copernic ;

Didier Daeninckx, écrivain ;

Fanny Darbus, sociologue ;

Sonia Dayan-Herzbrun, sociologue, professeure émérite à l'université Paris-Diderot ;

Fred Decosse, sociologue, LEST-CNRS ;

Karima Delli, eurodéputée Europe Écologie du nord ;

Anne-Emmanuelle Demartini, maître de conférences, Université Paris-Diderot-Paris7 ;

Fabrice Dhume, sociologue, enseignant-chercheur à l'université Paris Diderot ;

Emmanuel Dockès, Université Paris Ouest Nanterre ;

Stéphane Douailler, professeur de philosophie, université Paris 8 ;

Laurence Dubin, professeure de droit, Université Paris 8 ;

Mélanie Duclos, docteur en sociologie de l'université Paris Diderot ;

Philippe Enclos, maître de conférences en droit privé, Lille ;

Kévin Eybert, doctorant en sociologie, université Paris Diderot ;

Mireille Fanon-Mendes-France, experte ONU ;

Didier Fassin, professeur, Institut d'études avancées de Princeton ;

Éric Fassin, sociologue, professeur à l'Université Paris-8 ;

Michel Feher, philosophe, président de Cette France-là ;

Nathalie Ferré, professeure de droit, Paris 13 ;

Laurent Fleury, Université Paris Diderot ;

Simone Gaboriau, présidente de chambre honoraire de la Cour d'appel de Paris, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature ;

Nathalie Garraud, metteur en scène, compagnie du Zieu ;

Catherine Gégout, ancienne Conseillère de Paris ;

François Gemenne, chercheur en science politique, Science Po, Université de Liège ;

Claudia Girola, maitre de conférence de sociologie et anthropologie ;

Anne Gleonec, CEFRES, Prague ;

Pilar Gonzalez Bernaldo, professeur d'Histoire et Civilisation de l'Amérique latine, Université Paris Diderot ;

Camille Gourdeau, doctorante en sociologie, Paris Diderot ;

Luce Goutelle, artiste ;

Cyrille Granget, enseignante-chercheuse en sciences du langage à l'Université de Nantes ;

Ninon Grangé, mcf-hdr, philosophie, Paris 8 ;

Nacira Guénif, professeure Université Paris 8 ;

Serge Guichard, membre du réseau Reprenons l'initiative ;

Virginie Guiraudon, directrice de recherche CNRS, Sciences Po Paris ;

Jean Waddimir Gustinvil, docteur en philosophie, enseignant-chercheur à l'ENS de l'Université d'État d'Haïti ;

Eric Hazan, éditeur ;

Stephanie Hennette Vauchez, professeure de droit public, Université Paris-Ouest Nanterre-La-Défense ;

Catherine Heurteux Peyrega, éditrice ;

Michael Hoare, Copaf ;

Srecko Horvat, philosophe, Democracy in europe movement (Croatie) ;

Sandra Iché, chorégraphe ;

Emmanuelle Jacobson-Roques, photographe ;

Maria Kakogianni, Université Paris 8 ;

Jérôme Karsenti, avocat ;

Anne Kerzerho, directrice pédagogique d'EXERCE, master en danse, CCN de Montpellier ;

Ariane Labeled, actrice ;

Mylène Lauzon, directrice artistique le Bellone- Bruxelles (Belgique) ;

Christian Lazzeri, professeur à l'université Paris-Ouest Nanterre-la-Défense ;

Éric Lecerf, maître de conférences, département de philosophie, Université Paris 8 ;

Martine Leibovici, Université Paris-Diderot ;

Marie-Magdeleine Lessana, psychanalyste, écrivain ;

Danièle Lochak, juriste, professeur émérite de l'Université Paris-Ouest Nanterre ;

Camille Louis, philosophe, artiste-dramaturge co créatrice du collectif kom.post ;

Elise Lowy, secrétaire nationale adjointe d'EELV ;

Michael Lowy, chercheur émérite au CNRS ;

Seloua Luste Boulbina, philosophe, CIPH ;

David Lyons, musicien ;

Géraldine Magnan, journaliste ;

Sarah Maillieux Sant'Ana, doctorante, Université Paris Diderot- Paris 7 ;

Noël Mamère, député écologiste ;

Françoise Martres, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature ;

Jeanne Mascolo de Filippis, réalisatrice ;

Jean Matringe, Professeur de droit, Université Paris 1 Sorbonne ;

Stéphane Maugendre, avocat, président du Gisti ;

Jacques Message, professeur de philosophie en classes préparatoires ;

Juliette Mézenc, écrivain ;

Alain Michard, artiste chorégraphe, Rennes ;

Niccolo Milanese, Chair, European Alternatives ;

Christophe Mileschi, professeur des universités, traducteur, écrivain ;

Alain Minet, docteur en sociologie ;

Marianne Mispelaëre, éditrice et artiste ;

Muriel Montagut, chercheuse associée, Laboratoire de Changement Social et Politique (Paris Diderot) ;

Didier Moreau, enseignant-chercheur Paris VIII ;

Alain Morice, laboratoire Urmis et réseau Migreurop ;

Mirjana Morokvasic, sociologue ;

Aurore Mréjen, docteur en philosophie, chercheuse au LCSP, Paris Diderot -Paris 7 ;

Laurent Mucchielli, sociologue ;

Jean-Luc Nancy, philosophe ;

Daniela Neuendorf, president of the board Refugees Foundation, Köln (Allemagne) ;

Frédéric Neyrat, philosophe ;

Gérard Noiriel, directeur d'études à l'EHESS ;

Bertrand Ogilvie, professeur de philosophie Université de Paris 8 ;

Elaine Ortiz, Founder of the hummingbird project (Grande-Bretagne) ;

Joel Oudinet, maitre de conférences en Economie, Université Paris 13 ;

Cédric Parizot, anthropologue, IREMAM, CNRS ;

Karine Parrot, professeure de droit ;

Willy Pelletier, sociologue, université de Picardie, coordinateur général de la Fondation Copernic ;

Geneviève Petauton, Copaf ;

Eric Premel, artiste ;

Marie Preston, artiste ;

Catherine Quiminal, professeure émérite URMIS, université Paris Diderot ;

Jacques Rancière, professeur émérite à l'Université Paris VIII ;

Emmanuel Renault, professeur de philosophie, Université Paris-Ouest Nanterre-La-Défense ;

Matthieu Renault, Université Paris 8 ;

Neal Richardson, musicien de jazz ;

Nelly Robin, chargée de recherches CEPED, Paris Descartes Ined IRD, Migrinter, CNRS ;



Diane Roman, professeure de droit, Université François-Rabelais, Tours ;

Joël Roman, président de Islam et laïcité ;

Sandrine Rousseau, porte parole d'EELV, Lille ;

Claire Saas, enseignante-chercheuse ;

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, professeur, INALCO, CESSMA ;

Jane Sautière, écrivaine ;

André Scala, enseignant de philosophie ;

Paul Schor, americaniste, professeur à l'Université Paris-Diderot ;

Johanna Siméant, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;

Laurence Sinopoli, Université Paris X Nanterre ;

Serge Slama, maître de conférences en droit public, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, CREDOF ;

Heidi Sleiman, Calais/Dunkirk Volunteer, Boston, MA (USA) ;

Elsa Stamatopoulou, Director, Columbia University, New-York ;

Laurent de Sutter, professeur de droit ;

Federico Tarragoni, maître de conférences en sociologie, Université Paris 7-Denis Diderot ;

Étienne Tassin, philosophe, professeur à l'université Paris Diderot ;

Albena Tcholakova, sociologue ;

Jean-Paul Thibeau, artiste coordinateur des Protocoles Méta (Marseille) ;

Sophie Thonon-Wesfreid, présidente déléguée de France Amérique Latine ;

Marine Tondelier, membre de la direction d'EELV, élue d'opposition à Hénin-Beaumont ;

André Tosel, professeur émérite de Philosophie, Université de Nice ;

Loïc Touzé, artiste chorégraphe ;

Maryse Tripier, sociologue ;

Madeleine Valette-Fondo, professeure de littérature honoraire, Université Marne-la-Vallée ;

Eleni Varikas, professeure émérite ;

Patrick Vauday, Université Paris 8 ;

Patrice Vermeren, directeur du département philosophie, Université Paris 8 ;

Pauline Vermeren, post-doctorante en philosophie, université Paris Diderot ;

Christiane Vollaire, philosophe ;

Sophie Wahnich, directrice de recherche ;

Catherine Wihtol de Wenden, militante de la LDH, directrice de recherche CNRS ;

Laurence Zaderatzky, membre du Conseil National du Parti Communiste Français et de la commission Libertés/migrations ;

Jean-Pierre Zirotti, professeur émérite, sociologue, Université Nice Sophia-Antipolis...

*Organisations :*

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)

Act & Help

Actes Et Cités

ActionFroid-Calais (Paris)

Action Tunisienne

Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF)

Alternatives Européennes

Alternative libertaire

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé)

Association des Marocains en France (AMF)

Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF)

Auberge des migrants (Calais)

Avocats pour la défense des étrangers (ADDE)

Barcelona Accion Solidaria

Boston2calais (Massachusetts, USA)

Bridge2 (Grande-Bretagne)

Calais Action

Care4Calais

Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (Cedetim)

La Cimade

La Cimade régionale Nord Picardie

Comité médical pour les exilés (Comede)

Collectif de sans-papiers CSP 75

Collectif de soutien de l'EHESS aux sans papiers et aux migrant-es

Collectif de Soutien aux Familles Roms de St Denis

Collectif pour l'avenir des foyers (Copaf)

Collectif R, Lausanne (Suisse)

Conseil d'urgence citoyenne

Day-mer, Turkish and Kurdish Communtiy Centre, London (Grande-Bretagne)

Droits devant

Droits d'urgence

ECNou, « Eux c'est Nous » (Pas-de-Calais)

École Laïque du Chemin des Dunes (Calais)

Emmaüs Boulogne

Emmaüs Dunkerque

Emmaüs France

Emmaüs Europe

Emmaüs International

*EuroMed Rights*

Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s (Fasti)

Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH)

Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)

Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU)

La Ferme des Ânes, Brouckerque (Pas-de-Calais)

FIDL, le syndicat lycéen

Flandre Terre Solidaire

Fondation Frantz Fanon

Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (Forim)

France Amérique Latine (FAL)

France Libertés

Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP 59/62)

Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s (Gisti)

Initiatives pour un autre monde (Ipam)

Islam et laïcité

Itinérance Cherbourg

Jesuit refugee service (JRS) France

Ligue de l'enseignement / Solidarité laïque

Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Marche des femmes pour la dignité (Mafed)

Association Marilyn et Marie-Myriam (Si les Femmes Comptaient)

Médecins sans Frontières

Mouvement Burkinabe des Droits de l'Homme et des Peuples (Comité Régional Aquitaine et section de France)

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)

MRAP -Comité du Littoral Dunkerquois

Neuilly Emmaüs avenir

Observatoire citoyen du CRA de Palaiseau

Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE)

Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU)

Revue Incise

Revue Pratiques

Refugee Foundation EV (Allemagne)

Réseau Éducation sans frontières (RESF)

Réseau Euromed France (REF)

Réseau Immigration Développement Démocratie (IDD)

Réseau Reprenons l'initiative contre les politiques de racialisation

Le Réveil voyageur (Calais)

Secours Populaire, comité de Vendin-Oblinghem

Solidarine

Solidarité Laïque

Syndicat des avocats de France (SAF)

Syndicat de la magistrature (SM)

Syndicat de la médecine générale (SMG)

Tenons et mortaises

Terre d'errance -Norrent-Fontes (Pas-de-Calais)

Terre d'errance -Steenvoorde (Pas-de-Calais)

Union syndicale Solidaires

Utopia 56

*Avec le soutien de :*

Ensemble !

EELV

NPA

---

## **P.-S.**

\* LE BLOG DE LES INVITÉS DE MEDIAPART. 22 FÉVR. 2016 :

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/220216/calais-les-bulldozers-ne-font-pas-une-politique>

---

## **Notes**

[1] Voir sur ESSF (article 37240), [Dans une lettre ouverte, huit associations interpellent Bernard Cazeneuve sur la situation à Calais et démantèlement de la jungle.](#)

[2] <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/content/download/21340/153507/file/Recueil%20Sp%8Ecial%20n%20A1%2013%20du%2019%20f%8Evrier%202016.pdf>

[3] [http://www.lavie.fr/medias/cartes/carte-interactive-de-la-jungle-de-calais-17-02-2016-70698\\_53](http://www.lavie.fr/medias/cartes/carte-interactive-de-la-jungle-de-calais-17-02-2016-70698_53)

[4.php](#)

[4] [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/20151006-rapport\\_calais.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/20151006-rapport_calais.pdf)

[5] <http://lille.tribunal-administratif.fr/Actualites/Communiques/Le-juge-des-referes-ordonne-aux-utorites-publiques-de-prendre-des-mesures-en-vue-d-assurer-l-hygiene-et-l-alimentation-en-eau-potable-des-migrants-regroupes-dans-un-camp-a-Calais>

[6] <http://www.conseil-etat.fr/Actualites/Communiques/Migrants-a-Calais>

[7] Voir sur ESSF (article 37241), [Migrants : La jungle et la ville - Une lettre ouverte à la préfète du Pas-de-Calais](#).